

CONDITIONS DE LA PROPOSITION / *CONDITIONS OF THE OFFER*

Le proposant déclare que la présente offre ne constitue pas une invitation à entrer en négociation, mais bien une véritable offre au sens de l'article 1114 du Code civil.

The buyer declares that the present offer is not a try to negotiate, but an offer by which he is engaged if the seller accept the offer, like the article 1114 of the french civil code precise.

La vente, si elle intervient, aura lieu aux conditions ordinaires et de droit.

The sale, if accepted, will be subject to the legal conditions.

Elle sera notamment soumise aux conditions suspensives suivantes / **the following suspensive conditions will apply to the sale:**

- l'état hypothécaire du bien objet de la présente ne devra pas révéler d'inscription d'un montant supérieur au prix de vente stipulé sauf au vendeur à en rapporter mainlevée ;
the mortgage state of the concerned property shouldn't be higher than the sales price, unless the vendor can show a release of mortgage ;
- le certificat d'urbanisme ne devra pas révéler de servitude grave pouvant déprécier la valeur du bien vendu ;
the planning certificate must not reveal any serious expenses which could depreciate the property value once it is sold
- l'obtention d'un prêt si le proposant déclare y avoir recours. A ce propos, il déclare d'ores et déjà :

qu'il aura recours à un prêt qu'il renonce à avoir recours à un prêt

the grant of a loan if the buyer requests one. Relating to this, he or she here declares:

that he or she will take out a loan that he or she will not take out a loan

Le proposant formalise la présente offre de manière ferme et définitive et s'engage à se porter acquéreur des biens ci-avant désignés, si cette offre est acceptée avant le : date de son expiration (conformément à l'article 1117 du Code civil).

This offer will expire on the : at midnight. The seller will have to accept it unreservedly before this date or, failing that, it will prove unavailable.